



Fermeture du collège du Val de Vire : ça se joue maintenant

L'assemblée départementale se réunit lundi 24 avril afin de se prononcer à nouveau sur la sectorisation des collèges et la fusion du Val de Vire et de Maupas, à compter de la rentrée 2024.

C'est une date qui est cochée sur l'agenda virois depuis plusieurs semaines. Ce lundi 24 avril, le conseil départemental du Calvados se réunit en session plénière. À l'ordre du jour, un nouveau vote sur la fermeture du collège du Val de Vire.

Rebelote

Il s'agit en effet d'un second vote puisque le tribunal administratif de Caen avait, le 9 mars dernier, suspendu pour vice de procédure l'application de la précédente délibération du Département à ce sujet. Relative à deux points : la fusion, à compter de la rentrée 2024, des collèges du Val de Vire et de Maupas, et sur le choix offert aux parents des élèves devant entrer en 6e au collège du Val de Vire à la rentrée prochaine, de les inscrire soit au Val de Vire soit à Emile-Maupas.

Les juges avaient estimé que certaines procédures n'avaient pas été respectées comme celle notamment de ne pas donner aux conseillers départementaux le compte-rendu du CDEN (Conseil départemental de l'éducation nationale) qui était, lui, contre la fusion.

Lundi donc, les élus vont devoir se prononcer sur la sectorisation des collèges, dont celle des collèges virois et leur fusion à compter de la rentrée 2024.

Le maire va voter contre

En ce qui Marc Andreu Sabater, qui porte la double casquette de maire de Vire Normandie et de vice-président du Département, le sentiment est ambivalent. En faveur de la fermeture du Val de Vire à l'annonce de celle-ci en août 2022, il a ensuite fait volte-face en novembre dernier.

Un retournement de point de vue qui n'a pas convaincu les opposants à la fusion. Ils lui reprochent une décision « **politique** » qui n'a pas été suivie d'acte.

Au dernier conseil municipal, les soutiens au Val de Vire l'ont même poussé à prendre position officiellement et plus clairement. Marc Andreu Sabater répondant sous la pression à ses détracteurs de la façon suivante : « **Je garde la même position. Je voterai contre la fermeture. J'essaierai d'en convaincre le plus possible. Mais vous comprenez bien que cette position ne facilite pas mes échanges avec mes collègues du Département.** »

Aujourd'hui, on en est là. À quelques jours du vote crucial, le maire est-il parvenu à faire pencher la balance ? Il explique : « **Je respecte le choix de chacun de mes collègues. Je n'ai pas à essayer d'influer en quoi que ce soit sur leur vote. Je m'en suis expliqué auprès du collectif. Ceci dit, oui, j'en ai parlé avec certains de mes collègues. Maintenant, je les laisse libres de leur choix.** »

Pour ce qui est de son propre vote, il votera contre la fermeture du collège. Il précise : « **L'idée est d'attendre la vérité des chiffres. Ce que j'explique au collectif — que j'ai encore reçu récemment — c'est de dire qu'en dessous d'un certain nombre d'élèves, ce n'est pas forcément une bonne chose de maintenir l'établissement. C'est une conviction que j'ai. J'attends donc de savoir si ces chiffres (liés aux effectifs, ndlr) se vérifient ou pas** ».

Marc Andreu Sabater souligne également que « **la double sectorisation pour la rentrée de septembre n'est plus possible. Les enfants qui doivent aller au Val de Vire iront au Val de Vire** ». Une précision bien heureuse au vu des mails et courriers reçus par les parents d'élèves de certaines écoles ces dernières semaines.

Une partie de l'avenir du collège du Val de Vire se joue donc lundi. Ce sont les élus départementaux qui décideront de la fermeture ou non de l'établissement virois.

« Peu d'espoir » pour le collectif

Le collectif « Non à la fermeture du collège du Val de Vire », lui, sera également présent, comme il l'était en décembre dernier. Mais cette fois-ci, il y va « **avec beaucoup moins d'espoir** ». Ses membres ont tenté de prendre contact avec l'ensemble des élus départementaux. « **On n'a reçu aucune réponse, sauf des conseillers de l'opposition** », dévoile Elise Montécot, enseignante au Val de Vire. C'est donc pour se rendre visible que le collectif fait le déplacement lundi. « **On s'y rend surtout pour montrer qu'on est toujours là. Toujours motivés et dans la lutte. Pour ne pas que le conseil départemental pense que l'on baisse les bras** ».

Si le collectif ne se fait guère d'illusion, la bataille continue tout de même. En cas de vote en faveur de la fermeture du collège, un nouveau recours en référé sera déposé. « **Cela va se poursuivre sur la voie judiciaire, mais cette fois-ci sur le contenu, sur le fond du problème** », ajoute Elise Montécot. « **Est-ce que cette fusion est-elle vrai-**

**ment faisable ? Est-ce que les arguments du conseil départemental sont les bons ?
Etc. »**

Et pour faire face à cette suite judiciaire, le collectif réitère son appel aux dons, via sa cagnotte en ligne. Le combat est donc loin d'être terminé.

Christopher LEBRANCHU



L'avenir du collège du Val de Vire va être décidé lundi lors d'une réunion du conseil départemental du Calvados.